

Mémoire présenté au BAPE Projet éolien St-Valentin

Guy Langevin

Le 28 mars 2011

Né à St-Valentin en 1940, j habite St-Paul-Ile-aux-noix depuis 1967. En 1988 mon père m a légué la terre paternelle située dans le rang St-georges à St-Valentin. **Celle-ci appartient à notre Famille depuis 1822.** C est donc un bien précieux pour moi et mes descendants.

C est avec stupéfaction que j ai appris l arrivée des éoliennes.
Pourquoi détruire en partie ce si beau territoire agricole

Présentement le plus jeune de mes garçons habite la demeure ancestrale sise à cet endroit. Quelle déception de voir des éoliennes à moins d un kilomètre ! La vue magnifique dont il jouit sera perturbée **sans compter que cela peut avoir des effets néfastes sur sa santé et celle de sa famille.** De plus la dépréciation immobilière possible l affecte grandement parce depuis cinq ans il travaille à la réfection de cette propriété.

En mai 2007 , j ai assisté à une réunion d information sur ce projet. J ai constaté à ma grande surprise que des propriétaires terriens avaient déjà signé l acceptation d éolienne sur leur terre agricole. Le représentant de T C I était sur place avec des documents prêts à être endossés. **Même des membres du conseil municipal de St-Valentin nous incitaient à signer.** J ai cru bon de conseiller aux propriétaires terriens présents de se regrouper afin de demander un avis juridique avant de s embarquer dans cette aventure qui les lie pour 25 ans. Ce fut à ma grande déception peine perdu

J ai assisté à la réunion suivante en novembre 2007 qui fut la dernière dans le but de recevoir d autres informations. J ai constaté alors que le projet était accepté selon les autorités en place.

C est ça l acceptation social dans un pays démocratique ... ? je ne le pense pas

Pendant 25 ans j ai travaillé à l enfouissement de câbles sous-terrain. . Quelques années plus tard j ai constaté la déception des propriétaires terriens ayant accepté pour quelques dollars devenaient responsables s ils endommageaient les câbles enfouis lors de leurs travaux agricoles sur leur terre. **Trans-Alta a t elle informé les propriétaires terriens qui ont accepté des éoliennes sur leurs propriétés qu ils doivent avoir la permission de celle-ci à chaque fois qu ils effectueront des travaux.**

En conclusion, je trouve inconcevable d ériger un parc d éoliennes sur nos belles terres agricole constituant seulement 2% du territoire de notre belle province. Pourquoi ne pas installer ces éoliennes sur du terrain non agricole loin des habitations ? Ce serait plus logique et mieux pour le bien-être de tous

À l'émission (la semaine verte diffusée `a l'antenne de Radio-Canada on relatait il y a quelques semaines l'incapacité future de nos terres agricole de nourrir la planète . Il fut aussi affirmé que les enjeux de l'avenir seront l'eau potable et la nourriture. C'est donc un devoir comme citoyen de protéger nos terres arables afin de nourrir notre population.

Considérant qu'avec l'implantation d'éoliennes sur terres agricole

1-ère... nos propriétés vont perdre de la valeur.

2^{ème}... la grande majorité de la population refuse ce projet.

3^{ème}..... la distance de deux kilomètres requise près des habitations n'est pas respectée

4^{ème}..... cela va affecter la santé des citoyens .

5^{ème}..... seulement 2 % du Québec est cultivable et qu'il doit être protégé

6^{ème}.... cela serait un tort irréparable de sacrifier nos plus belles terres du Québec et le bien-être de toute une population pour les intérêts pécuniaires de quelques individus.

Voici pourquoi je demande au BAPE de recommander au gouvernement et à ses dirigeants d'annuler ce projet insensé sur nos belles terres arables que nos ancêtres ont durement défriché à la sueur de leur front.

Merci de m'avoir lu